

**République islamique de Mauritanie : Note consultative conjointe
sur le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté**

Cette note consultative conjointe sur le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté de la République islamique de Mauritanie a été élaborée par une équipe des services du Fonds monétaire international comme document de référence pour les consultations qui ont lieu périodiquement avec le pays membre. Elle a été établie à partir des informations disponibles au 7 juin 2011, date à laquelle elle a été achevée. Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'équipe des services et ne reflètent pas nécessairement les vues des autorités mauritaniennes ni celles du Conseil d'administration du FMI.

La politique de publication des rapports des services et d'autres documents du FMI autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**Note consultative conjointe sur le troisième document de stratégie
pour la réduction de la pauvreté**

Préparée par les services du Fonds monétaire international
et de l'Association internationale de développement

Approuvée par Patricia Alonso-Gamo et Dhaneshwar Ghura (FMI),
ainsi que par Obiageli Katryn Ezekwesili (IDA)

7 juin 2011

I. TOUR D'HORIZON

1. **Le troisième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP-3) du Gouvernement de la République islamique de Mauritanie fournit un cadre d'ensemble pour l'application d'un ambitieux programme de croissance et de réduction de la pauvreté sur les cinq prochaines années.** Il suit le DSRP-1 (2001-04) et le DSRP-2 (2006-10), qui n'ont été entièrement mis en œuvre, et fait fond sur ces documents. Le DSRP-3 (2011-15) va dans le sens des priorités fixées dans le programme actuellement appuyé par la FEC, et ses cinq principaux objectifs sont les mêmes que ceux du document qui l'a précédé : i) accélérer la croissance économique et préserver la stabilité macroéconomique; ii) assurer une croissance plus inclusive; iii) améliorer le potentiel du peuple mauritanien et son accès aux services sociaux de base; iv) renforcer la gouvernance et le développement institutionnel; et v) améliorer les systèmes de planification, de suivi et d'évaluation. Fortes des enseignements tirés de l'application sous-optimale et du faible dispositif de suivi des DSRP-1 et DSRP-2, les autorités ont renforcé le dernier objectif du DSRP-3 pour améliorer les systèmes de coordination et de suivi utilisés pour l'évaluation régulière des progrès de la stratégie.

2. **Les perspectives de développement et les cinq principaux objectifs du DSRP-3 ont été révisés de manière à refléter les nouvelles réalités économiques et politiques du pays.** Les principaux événements qui servent de toile de fond à la rédaction du DSRP-3 sont les élections démocratiques d'un nouveau gouvernement en 2009, la crise financière mondiale, la révision à la baisse des estimations des ressources pétrolières et la hausse des prix des produits de base. Les autorités étaient en outre déterminées à tirer des leçons de leur expérience passée et dressé un bilan exhaustif des résultats, des insuffisances et des obstacles restants qui ont été identifiés durant la faible application des DSRP antérieurs. Ces leçons sont prises en compte dans le DSRP-3 sous la forme d'objectifs de croissance globale plus réalistes, de mesures visant

à assurer une croissance inclusive, centrées sur le développement agricole en tant que moyen de réduire la pauvreté, d'un effort conscient pour mieux aligner la programmation et l'exécution budgétaires, par l'adoption ultérieure de cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) également, et d'un dispositif de suivi et d'évaluation plus solide.

3. Les autorités ont tenu des consultations approfondies avec un large éventail de parties prenantes pour assurer le soutien le plus vaste possible au processus DSRP.

L'administration centrale a consulté les ministères dépensiers, les administrations locales, le secteur privé et la société civile pour établir cinq stratégies sectorielles, une pour chacun des principaux objectifs du DSRP-3. Ces vastes stratégies sectorielles ont formé la base d'un texte provisoire, approuvé par un comité interministériel avant la conférence des parties prenantes organisée à Nouakchott en février 2011. Le gouvernement a adopté en avril 2011 le document final, qui incorpore certaines des observations et suggestions formulées par les parties prenantes à la conférence. Les autorités envisagent de suivre une approche itérative et participative du même type durant la mise en œuvre du DSRP-3, en particulier pour la rédaction des rapports d'activité annuels. Ce processus devrait impliquer la participation régulière des parties prenantes à toutes les phases de l'évaluation pour assurer une internalisation totale de l'évaluation, des recommandations et des stratégies.

4. Le DSRP-3 offrira une bonne base pour la coordination des actions des donateurs et la mobilisation de ressources. Les coûts de financement des initiatives prévues dans le DSRP-3 sont estimés à environ 9,2 milliards de dollars; sur ce montant de financement, un tiers environ a été identifié¹. Les autorités s'attendent à ce que le DSRP-3 reste le point d'ancrage guidant l'intervention des bailleurs de fonds en Mauritanie. Durant la préparation du document, les autorités ont consulté les partenaires au développement, qui ont eux aussi participé à la conférence des parties prenantes. Les services des deux institutions conviennent qu'une coordination plus étroite et un meilleur alignement de l'assistance financière et technique réduiraient les coûts de transaction et assurerait une application plus efficace des stratégies. À cet égard, ils souscrivent à l'intention du gouvernement de convoquer les bailleurs de fonds deux fois par an à des réunions de coordination et de poursuivre l'application de la Déclaration du Club de Paris. Ils encouragent en outre les autorités à inclure dans les rapports d'activité annuels des plans d'action conjoncturelle applicables au cas où l'aide financière s'avère inférieure aux prévisions.

¹ Le reste devrait prendre la forme d'un soutien additionnel des bailleurs de fonds et de nouvelles initiatives de partenariat public-privé.

II. DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE ET OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

5. **La Mauritanie a une économie à deux vitesses, caractérisée par un secteur des exportations à forte intensité de capital qui est vulnérable aux chocs extérieurs et par un secteur agricole à faible productivité.** Cette structure a posé un défi de taille à la lutte contre la pauvreté. L'expansion des industries de services de la Mauritanie (en particulier des transports et télécommunications) et les bons résultats du secteur minier (notamment minerais de fer, cuivre et or) sont les facteurs qui ont tiré la croissance globale durant la période 2006-10. Cependant, ces activités ont eu des répercussions limitées sur l'agriculture, qui reste le secteur d'emploi le plus important — 60 % de la population ont déclaré que l'agriculture était leur principale source de revenu. En conséquence, l'agriculture est le secteur qui a contribué le moins à la croissance globale du PIB au cours des cinq dernières années.

6. **Le DSRP-3 fait état de progrès limités dans la lutte contre la pauvreté, mettant ainsi en lumière l'impossibilité pour le pays d'atteindre ses OMD en matière de pauvreté d'ici à 2015.** Entre 2004 et 2008, l'incidence de la pauvreté est tombée de 47 % à 42 % de la population. Bien que ce niveau soit plus faible qu'en 2000, année où 51 % de la population étaient considérés comme pauvres, il serait très difficile, si cette trajectoire de faible progrès était poursuivie, de réduire l'incidence de la pauvreté à 25 % d'ici à 2015, qui est l'OMD pour le pays. Le DSRP-3 souligne que la lutte contre la pauvreté est étroitement liée à l'amélioration des résultats du secteur agricole, car près de 60 % de la population rurale étaient pauvres en 2008, contre 21 % dans les zones urbaines. En outre, la pauvreté rurale s'est aggravée dans les quatre années antérieures à 2008, alors que la pauvreté urbaine a baissé, en particulier dans la capitale du pays.

7. **Les services du FMI et de l'IDA conviennent que la lenteur des progrès dans la lutte contre la pauvreté tient à trois principaux facteurs.** Premièrement, la croissance économique globale a été plus faible que qu'on ne l'avait prévu au moment de la mise en application du DSRP-1 et du DSRP-2. Deuxièmement, la croissance n'a pas suffisamment bénéficié aux pauvres, ce qui est étroitement lié aux résultats médiocres du secteur agricole. Enfin, la croissance démographique a été relativement rapide, entraînant une augmentation du nombre absolu des pauvres dans la période 2004-08, en dépit de la baisse de la pauvreté relative. Ces facteurs ont été aggravés par une série de chocs exogènes, tant extérieurs (prix des aliments et des combustibles, crise financière mondiale) et intérieurs (instabilité politique).

8. **Le DSRP-3 fait franchement état des résultats nuancés obtenus dans la poursuite des OMD restants et met en lumière la nécessité d'un regain d'attention dans ce domaine.** L'OMD 2 (éducation primaire pour tous) et l'OMD 3 (égalité des sexes dans l'enseignement primaire) semblent réalisables en raison des progrès importants déjà accomplis en matière de scolarisation. La prévalence du VIH/SIDA reste au-dessous de 1 %, ce qui est déjà suffisant pour atteindre les objectifs y afférents. Cependant, les OMD 4 et 5, qui se rapportent à la santé infantile et maternelle, seront hors de portée avec les politiques actuelles. De l'avis des services

des deux institutions, les OMD ne seront atteints que si l'on assure une croissance plus inclusive en stimulant la productivité du secteur agricole et en utilisant plus efficacement les ressources publiques, en particulier dans le secteur de la santé. Cela aiderait à réduire les vastes disparités régionales dans l'accès aux services de santé et à l'infrastructure de base.

III. VISION, OBJECTIFS ET EXECUTION STRATEGIQUES

A. Cadre macroéconomique

9. **Le DSRP-3 s'inscrit dans un cadre macroéconomique qui vise à dégager le potentiel de croissance de la Mauritanie tout en préservant la stabilité.** Les objectifs macroéconomiques fixés pour la période 2011-15 dans le DSRP-3, qui sont généralement conformes à ceux du programme actuellement appuyé par la FEC, sont les suivants : i) assurer une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 5,8 %; ii) contenir l'inflation annuelle à moins de 5 %; iii) faire tomber le déficit budgétaire (dons inclus) au-dessous de 2,6 % du PIB hors pétrole d'ici à 2015; et iv) porter les réserves internationales à près de 4 mois d'importations d'ici à 2015. Si certains de ces objectifs demeurent ambitieux, ils sont toutefois réalisables à moyen terme, sous réserve que les autorités continuent à mettre en place des politiques budgétaire, monétaire et de change prudentes tout en poursuivant leur programme de réformes structurelles. Cette action favorisera la croissance et aidera à atténuer l'impact d'une conjoncture extérieure défavorable. Étant donné la forte vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs, il aurait été important d'inclure dans le DSRP-3 une analyse de sensibilité mettant en lumière des scénarios de risques à la baisse et à la hausse, comme recommandé à la conférence des parties prenantes. Aussi les services des deux institutions encouragent-ils les autorités à inclure de telles analyses dans les rapports d'activité annuels.

10. **Les projections de croissance globale s'appuient principalement sur une expansion de l'activité des secteurs des services, du bâtiment et des travaux publics et des industries extractives.** Elles sont conformes à celles des services des deux institutions. Cependant, le rôle du secteur informel, qui contribue à hauteur de 30 % au produit intérieur brut, aurait pu être approfondi. Pour que les projections de croissance des autorités se confirment, il faudra réussir à stimuler la compétitivité dans le secteur privé, en particulier celle des petites et moyennes entreprises et du secteur des services, où l'intermédiation financière est censée jouer un rôle de premier plan.

11. **Les politiques monétaire et de change prévues vont dans le sens des objectifs macroéconomiques énoncés.** Les services des deux institutions sont d'avis qu'il sera difficile de maintenir l'inflation au-dessous de 5 % dans une conjoncture de prix élevés pour les produits alimentaires et énergétiques. Cependant, la politique monétaire des autorités est celle qui est propre à maintenir l'inflation à un niveau à un chiffre. Les services des deux institutions conviennent en outre que la Banque centrale de Mauritanie (BCM) ne devrait abaisser les taux d'intérêt que si les perspectives d'inflation demeurent favorables et les tensions inflationnistes maîtrisées. Étant donné la faiblesse du mécanisme de transmission, ils souscrivent à l'option

indiquée par la BCM, qui est d'utiliser les réserves obligatoires pour influencer sur les conditions de crédit. Le taux de change effectif réel de la Mauritanie reste dans l'ensemble compatible avec les fondamentaux. L'engagement affirmé par les autorités d'assurer une plus grande flexibilité du taux de change est favorablement accueilli car celle-ci jouera un rôle d'amortisseur des chocs extérieurs, stimulera les réserves internationales et protégera la compétitivité internationale.

12. L'assainissement budgétaire envisagé est essentiel au maintien de la stabilité macroéconomique et représente un instrument important de lutte contre la pauvreté. Le total des recettes (hors dons) devrait s'accroître de 14 % par an en moyenne, sous l'effet des efforts d'élargissement de l'assiette fiscale, de l'amélioration de l'administration des recettes et de la hausse des prix des exportations essentielles, telles que le minerai de fer, l'or et le poisson. Côté dépenses, l'augmentation des subventions aux entreprises publiques et des salaires publics a été contenue à 3,1 % par an pour la période 2011-15, contre 9 % auparavant. Les coupes dans ces deux catégories de dépenses, qui sont généralement associées à une utilisation inefficace de ressources publiques rares, sont appropriées, mais les politiques à suivre pour les réaliser restent à déterminer. Cela sera particulièrement important à un moment où le coût de subventions généralisées et insuffisamment ciblées s'accroît par suite de la hausse des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques. Les services des deux institutions souscrivent à l'intention des autorités de réviser à la baisse les dispositifs de subvention généralisée des prix pour améliorer les mécanismes de ciblage existants.

13. Un effet plus positif du récent essor des prix des produits de base est le fait que les projections de recettes sont maintenant plus solides qu'elles ne l'étaient au moment de la finalisation du DSRP-3. Cela permet de disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour suivre la trajectoire d'assainissement budgétaire tracée tout en accroissant les dépenses affectées à l'infrastructure et à la réduction de la pauvreté, dont le pays a tant besoin. Cependant, les autorités devraient rester prudentes en ancrant l'orientation de leur politique budgétaire sur l'évolution des industries non extractives, ce qui contribuerait à leur éviter des choix budgétaires difficiles en cas d'évolution défavorable des marchés mondiaux des produits de base.

B. Assurer une croissance plus inclusive

14. **Comme les autorités, les services des deux institutions sont d'avis que le secteur privé doit devenir la source d'une croissance soutenue et inclusive.** Il ressort du DSRP-3 que la faiblesse de l'activité du secteur privé est un obstacle important au maintien d'un essor vigoureux de la croissance économique. Les services des deux institutions conviennent que la faiblesse de l'infrastructure matérielle et institutionnelle, l'accès limité aux services financiers, l'insuffisance de formation des effectifs et la lourdeur du cadre réglementaire sont les causes directes du sous-développement du secteur privé.

15. **Le DSRP-3 cherche à limiter la corruption et le comportement anti-concurrentiel.** L'un des principaux défis est d'améliorer la gouvernance des entreprises privées et le cadre réglementaire pour limiter la recherche de rente inefficace et la corruption. La récente adoption de la stratégie nationale de lutte contre la corruption est un pas en avant, et les services des deux institutions recommandent que cette stratégie soit renforcée par un ferme engagement politique. Les structures oligopolistiques sur un grand nombre de marchés intérieurs essentiels font obstacle à une allocation efficace des ressources, limitant la croissance de la productivité et de l'emploi. Les services des deux institutions souscrivent à l'intention du gouvernement d'adopter une stratégie de lutte contre les pratiques non concurrentielles, notamment d'améliorer le cadre juridique et institutionnel de la politique de la concurrence.

16. **Un grand nombre de mesures visent à stimuler l'activité du secteur privé.** Les services des deux institutions souscrivent à l'intention du gouvernement d'adopter un code des investissements qui soit conforme à la plupart des pratiques internationales dans ce domaine. Une plus grande simplification des procédures fiscales et douanières et de la structure des droits et tarifs douaniers aidera elle aussi à éliminer les obstacles à la croissance. Les autres réformes recommandées sont : i) faire un recensement de tous les contribuables potentiels; ii) appliquer le code des marchés publics, dans sa version nouvelle et très simplifiée; et iii) améliorer le fonctionnement du Guichet unique et les autres réglementations qui touchent les activités du secteur privé, y compris celles qui entrent dans les indicateurs de la pratique des affaires (IPA). La Mauritanie se place 165^{ème} sur 183 pays dans le classement IPA pour 2011, 152^{ème} pour la création d'entreprises et 152^{ème} pour l'obtention de prêts. De l'avis des services des deux institutions, la présentation détaillée et la hiérarchisation des réformes suggérées dans le DSRP-3 sur la base de leur degré d'entrave à la croissance du secteur privé aideront à acheminer les ressources vers les réformes génératrices des plus gros dividendes de croissance.

17. **Il est reconnu dans le DSRP-3 que la croissance n'est pas tirée par les secteurs économiques qui emploient la plupart des pauvres.** On ne s'attend pas à ce que le secteur où la proportion de main-d'œuvre est la plus élevée, l'agriculture, en soit un élément moteur important, ce qui amène à se demander dans quelle mesure la croissance économique, même si elle est conforme aux projections, réduira la pauvreté. Un examen des liens entre la trajectoire de croissance sectorielle prévue et la réduction de la pauvreté aurait aidé à déterminer si l'objectif de croissance globale est compatible avec celui de réduction de la pauvreté. En outre, les services

des deux institutions sont d'avis que l'analyse de la trajectoire de croissance sectorielle aurait gagné à être davantage centrée sur le rôle du secteur informel, qui inclut la plupart des PME exerçant leurs activités dans le pays. Certes, l'enquête 1-2-3 prévue du secteur informel est une initiative bienvenue, mais les services des deux institutions auraient aimé que soit établie une vision stratégique définissant les moyens d'améliorer le climat des affaires et les services publics de manière à ce que les travailleurs et les PME soient désireux de rendre formelles leurs activités économiques.

18. L'accroissement de la productivité du secteur agricole est essentiel à la réduction de la pauvreté. Conscientes du défi que cela pose, les autorités sont résolues à rendre ce secteur plus moderne et plus productif tout en assurant la sécurité alimentaire. Les services des deux institutions souscrivent à l'importance que les autorités accordent au développement de l'infrastructure de soutien telle que l'irrigation, à l'amélioration des réseaux de distribution et au renforcement des capacités. L'établissement d'un cadre réglementaire pour les partenariats public-privé (PPP) envisagé par les autorités est une initiative bienvenue et une condition préalable à la mise en place de n'importe quel type de PPP pour encourager les investissements privés dans les projets d'irrigation.

19. Pour assurer une croissance inclusive, il faut revigorer les petites et moyennes entreprises. Le DSRP-3 met en lumière les progrès réalisés dans l'amélioration de l'environnement des PME mais note qu'ils sont encore freinés par un régime fiscal défavorable et des coûts de financement extérieur élevés. Les services des deux institutions reconnaissent que la priorité devrait être donnée aux réformes dans ce domaine. Les efforts déployés par le gouvernement pour renforcer le contrôle des institutions de microfinance représentent une autre trajectoire prometteuse de soutien aux PME, notamment à celles dont l'accès au financement est particulièrement restreint, telles que les entreprises exploitées par des femmes et les PME dans les zones rurales.

20. Le DSRP souligne en outre la nécessité de renforcer la protection sociale. Les services des deux institutions accueillent favorablement l'étude de la protection sociale récemment achevée et sont d'avis que la prochaine stratégie de protection sociale devrait tenir compte des travailleurs migrants et accorder une importance prépondérante à l'évolution du secteur informel. Selon eux, il est nécessaire de mettre à jour les résultats des enquêtes existantes sur la population la plus vulnérable, telles que l'enquête annuelle du Programme alimentaire mondial et l'enquête de 2008 sur les ménages, de portée plus vaste, pour analyser l'évolution la plus récente de la pauvreté. Les résultats pourront alors être utilisés en vue d'établir des dispositifs de protection sociale mieux ciblés et d'évaluer l'efficacité de toute réforme de la protection sociale. Étant donné les récentes crises alimentaires, les autorités envisagent de mieux protéger les couches les plus vulnérables de la population en réévaluant le dispositif de subvention alimentaire existant, qui n'est ni bien ciblé ni d'un bon rapport coût-efficacité. Les services des deux institutions se rallient aux efforts que déploient les autorités pour remplacer le système existant par un dispositif de protection sociale mieux ciblé dans le court terme.

21. **Étant donné la rapide croissance démographique et le chômage élevé qui sévit partout, les services des deux institutions souscrivent à l'intention des autorités d'améliorer les conditions du marché du travail.** Parmi les mesures spécifiques à cet effet figure un regain d'attention en faveur des programmes d'éducation et de formation professionnelle aux fins d'un meilleur ciblage des besoins de compétences et de connaissances du secteur privé. L'importance du développement des compétences ne peut être sous-estimée, surtout pour la croissance d'une agriculture ou d'un secteur minier modernes qui recrutent pour l'instant à l'étranger en vue de pourvoir des postes requérant des compétences techniques. D'autres efforts viseront principalement à favoriser l'entrepreneuriat et le partenariat avec le secteur privé, ainsi que d'autres approches des politiques publiques telles que l'emploi par le biais des projets d'investissement public. Les services des deux institutions souscrivent à ces objectifs et aux réformes envisagées, qui sont de mettre à jour les règlements d'exécution associés au code du travail, de réviser la convention générale sur les négociations collectives et de renforcer le rôle des inspecteurs et contrôleurs de l'administration du travail.

C. Améliorer le potentiel du peuple mauritanien et l'accès aux services sociaux de base

22. **Le DSRP-3 donne lui aussi la primauté à la santé et à l'éducation, ingrédients essentiels d'un développement durable.** Les services des deux institutions appuient fortement les efforts visant à éliminer les disparités éducatives selon le genre, les caractéristiques socio-économiques et les régions. Il est en outre essentiel de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux et d'adapter les programmes d'enseignement à la demande du marché en faveur de postes de pointe et techniques. Le développement des compétences est crucial pour la création d'emplois car la Mauritanie compte environ 350.000 jeunes non qualifiés qui n'ont pas achevé leurs études secondaires; par ailleurs, 65.000 jeunes entrent tous les ans sur le marché du travail après avoir abandonné leurs études. Pour ce qui est du genre, les services des deux institutions accueillent avec satisfaction le plan d'adoption par les autorités d'une stratégie nationale d'institutionnalisation des questions de genre, suivie d'une loi d'exécution.

23. **Les services des deux institutions sont en outre d'accord sur la nécessité impérieuse d'améliorer l'accès aux services de santé et leur qualité.** Pour que les OMD relatifs à la santé maternelle et infantile soient à la portée du pays, ils encouragent le gouvernement à établir une politique qui : i) renforce la formation des sages-femmes et assure un meilleur équipement pour les soins d'urgence; ii) motive davantage le personnel de santé; iii) établit un meilleur équilibre entre une utilisation accrue des services existants et la construction de nouveaux établissements de santé; iv) développe davantage la vulgarisation rurale par le biais d'équipes mobiles et de personnel de santé communautaire; et v) met l'accent sur les incitations du côté de la demande, telles que les bons pour soins de santé prénatale et les accouchements en établissements.

24. **L'examen en cours des dépenses publiques de santé devrait donner un aperçu utile de la qualité et de l'efficacité des dépenses sectorielles,** aidant ainsi les autorités à améliorer

leurs pratiques d'allocation et d'exécution budgétaires. Un examen similaire des dépenses publiques devrait être effectué pour le secteur de l'éducation.

D. Renforcer la gouvernance et le développement institutionnel

25. **Le gouvernement reconnaît que la gouvernance doit être renforcée dans plusieurs dimensions** : i) politique et démocratique, ii) locale et territoriale; iii) économique; iv) environnementale; v) contrôle exercé par les citoyens; et vi) renforcement des capacités des acteurs publics et privés. Dans la sphère économique, les services des deux institutions accueillent avec satisfaction le passage attendu du pays en 2011 du statut de « pays candidat » à celui de « pays conforme » dans l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Ils appuient en outre l'adoption par le gouvernement d'une stratégie de lutte contre la corruption. Ils encouragent les autorités à poursuivre l'application de leur programme de réforme des finances publiques, ce qui contribuera à renforcer la responsabilisation, notamment les fonctions extérieures et d'audit. La tenue et la publication de bases de données fiables et unifiées sur les finances publiques aideront à déterminer si les deniers publics sont bien dépensés, ce qui renforcera la transparence et, partant, la responsabilité. Enfin, l'application de la nouvelle loi sur les marchés public accroîtra l'efficacité et la transparence des transactions entre les secteurs privé et public.

26. **Il est reconnu dans le DSRP-3 que l'élaboration d'une politique adéquate exige une forte amélioration de la capacité statistique.** Les stratégies nationales de développement des statistiques pour 2007-2012 et 2012-2015 (SNDS) visent à renforcer la capacité du secteur public de produire des statistiques fiables en temps opportun. À cette fin, le gouvernement s'oriente progressivement vers les normes internationales et envisage de mettre à jour les renseignements statistiques existants par une série d'enquêtes (par exemple recensement général de la population, recensement dans le secteur rural et agricole et enquêtes sur l'emploi dans le secteur informel, sur la pauvreté et sur la santé infantile et maternelle).

E. Renforcer les systèmes de planification, de suivi et d'évaluation

27. **Le DSRP-3 indique sans détour que les deux stratégies de lutte contre la pauvreté précédentes n'ont pas été entièrement appliquées ni fait l'objet d'un suivi satisfaisant.** L'insuffisance de coordination entre divers plans de dépenses et instruments de programmation budgétaire (DSRP, CBMT, budget d'investissement consolidé et loi de finances) et le recours à des systèmes de suivi et d'évaluation inadéquats expliquent en partie les faiblesses observées ces dix dernières années. En conséquence, les services des deux institutions encouragent vivement à renforcer la coordination entre la planification budgétaire et l'exécution effective des dépenses pour assurer que la programmation budgétaire reflète les objectifs de développement du pays. Les autorités ont décidé de simplifier les indicateurs utilisés pour le DSRP-3 et d'élaborer une méthodologie de travail bien claire pour les sélectionner². Les services des deux institutions sont

² Soixante-quatorze indicateurs ont été choisis, pour la plupart sur la base d'enquêtes annuelles ou de sources statistiques. Chaque indicateur doit être spécifique, mesurable, réalisable et limité dans le temps. La majorité des

d'avis que les indicateurs proposés saisissent des évolutions très diverses touchant à la pauvreté et engagent vivement les autorités à recueillir les données nécessaires dans le délai le plus court possible. Le recours à un système informatisé en vue de saisir le cycle de vie des projets d'investissement fournira aux autorités des éléments d'information essentiels pour leurs évaluations qualitatives et quantitatives.

28. **Des rapports réguliers et une étroite coordination entre les secteurs fourniront des informations pour les rapports d'activité annuels.** Le budget d'investissement public représentant un instrument d'exécution essentiel du DSRP-3, les rapports budgétaires alimenteront chaque rapport d'activité annuel. Une étroite coordination entre les secteurs guidera l'exécution budgétaire tout au long de l'année et jettera les bases des débats futurs sur le budget. Les services des deux institutions engagent vivement les autorités à coordonner étroitement leurs activités avec celles de toutes les parties prenantes pour assurer la participation de celles-ci à toutes les étapes de la phase d'évaluation du DSRP-3.

IV. CONCLUSION, RISQUES ET QUESTIONS A DEBATTRE

29. **Les services des deux institutions accueillent avec satisfaction l'élaboration du DSRP-3, qui guidera le pays dans les efforts qu'il déploie pour assurer une réduction durable de la pauvreté.** La stratégie est à la fois vaste et ambitieuse. Elle vise à : i) accélérer la croissance économique; ii) assurer une croissance plus inclusive; iii) réaliser le potentiel du peuple mauritanien; et iv) améliorer la gouvernance et l'infrastructure. Les services du FMI et de l'IDA saluent la volonté des autorités de tirer des leçons des déficiences dans l'exécution de ses stratégies de lutte contre la pauvreté précédentes, ce qui a conduit à un regain d'attention en faveur du suivi et de l'évaluation.

30. **L'application du DSRP-3 ne saurait être réussie sans son internalisation par les autorités et un engagement de leur part.** Un soutien politique total est nécessaire pour protéger le DSRP-3 des déficiences qui sont apparues dans la mise en œuvre des précédents DSRP. Il subsiste de nombreux risques, parmi lesquels les chocs sur les termes de l'échange, les troubles politiques régionaux, la volatilité du financement des donateurs, une faible capacité d'exécution, une hiérarchisation inadéquate et un suivi insuffisant.

31. **Il ressort du DSRP-3 que les chocs exogènes posent de graves risques pour sa mise en œuvre.** La Mauritanie est vulnérable à la fois aux chocs économiques extérieurs (volatilité des termes de l'échange et du financement des donateurs) et intérieurs (catastrophes naturelles telles que les sécheresses et instabilité politique). Si la demande de ses principaux produits d'exportation — minerais de fer, cuivre et or — venait à baisser, un coup dur serait porté aux recettes publiques et les déséquilibres extérieurs s'aggraveraient. En outre, si les prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques augmentent, le gouvernement aura

indicateurs saisissent l'impact sur les OMD, la pauvreté et la stabilité macroéconomique, tandis que les autres sont centrés sur les résultats aux niveaux sectoriels, sur les progrès des grands projets d'infrastructure et sur les ressources dépensées pour leur suivi.

probablement besoin de ressources additionnelles pour protéger les couches vulnérables de la population. Comme il n'y a guère d'espace budgétaire, en cas de crise, pour remplacer les recettes d'exportation perdues, il se peut qu'une révision des plans de dépenses et d'investissement publics s'impose sous l'effet de l'un quelconque des chocs mentionnés ci-dessus, ce qui compromettrait la réalisation des objectifs énoncés dans le DSRP-3. Les services des deux institutions conviennent avec les autorités qu'il est nécessaire de faire davantage d'efforts pour diversifier la base d'exportation afin de s'attaquer à cette vulnérabilité.

32. L'environnement politique intérieur s'est stabilisé après les élections démocratiques de 2009, mais des troubles sociaux additionnels dans la région pourraient accroître davantage les risques de contagion pour la Mauritanie. Cette possibilité est d'autant plus à prendre en considération que le taux de chômage parmi les jeunes de 15-24 ans est élevé en Mauritanie (environ 51 %). Les mesures contenues dans le DSR-3, qui visent à faire reculer la pauvreté, à réduire le chômage par le développement des compétences et à améliorer l'accès aux services sociaux, seront essentielles pour atténuer davantage les risques politiques.

33. Bien que les risques politiques se soient atténués, l'application du DSRP-3 ne sera réussie que si le cadre institutionnel reste stable, la capacité humaine se renforce davantage et l'engagement de la société civile est permanent. Pour renforcer l'internalisation et accroître les chances de succès, les services des deux institutions souscrivent au plan visant à ancrer le DSRP-3 dans la législation intérieure. Certes, cette mesure ne garantit pas en soi une application réussie, mais elle contraindra légalement les ministères dépensiers à poursuivre les objectifs du DSRP-3. La coopération qui s'ensuivra entre les ministères améliorera le processus budgétaire, qui continuera de se dérouler parallèlement à la mise en œuvre du DSRP-3. Il sera tout aussi important de maintenir, dans la rédaction du rapport d'activité annuel, une approche coopérative dans laquelle le noyau de fonctionnaires chargé de la préparation du rapport d'activité y fait participer activement les ministères dépensiers aussi bien que les parties prenantes. Il ne sera possible de surmonter l'intense rivalité interne héritée du passé entre divers groupes plus petits pour les ressources du pays, avec l'instabilité politique qu'elle entraîne, que par l'établissement d'un consensus social plus large et de la confiance. D'importants segments de la population mauritanienne – tels que ceux qui exercent des activités agricoles ou les chômeurs — n'ont pas tiré profit de la richesse en ressources naturelles et de la récente croissance, les ressources étant concentrées dans des industries oligopolistiques et parmi les élites urbaines. Pour modifier cette répartition, comme le DSRP-3 propose de le faire, il faudra bâtir des coalitions qui sont suffisamment larges pour inclure ceux qui sont actuellement écartés du processus de croissance. La formation de ces coalitions sera elle-même facilitée par un plus grand engagement civique au dialogue, ainsi que par une plus forte transparence des informations sur les recettes et dépenses publiques et le bien-être des citoyens.

34. L'établissement d'un vaste consensus social en faveur de la stratégie de réduction de la pauvreté envisagée facilitera en outre la mobilisation de ressources auprès des donateurs, atténuant ainsi les contraintes de financement. La faiblesse de la capacité interne représente un risque additionnel qui pourrait empêcher une réalisation efficace des

investissements anti-pauvreté. Les services des deux institutions jugent encourageant le fait que les autorités reconnaissent franchement les défis posés dans ce domaine et ils souscrivent aux mesures correctives énoncées dans le cadre du programme appuyé par la FEC du FMI.

35. L'accroissement de la productivité du secteur agricole et un meilleur ciblage des dispositifs de subvention représentent les hautes priorités à court terme. L'activité agricole étant concentrée dans les zones rurales, où la pauvreté prédomine le plus, les mesures visant à améliorer les systèmes d'irrigation et les réseaux de distribution d'engrais pourraient dégager à court terme de gros dividendes pour les pauvres. De même, les services des deux institutions proposent de remplacer les dispositifs de subvention mal ciblés par une protection sociale mieux ciblée qui puisse directement améliorer la vie des couches les plus vulnérables de la population. Des informations sur les progrès réalisés dans ces domaines pourraient être incluses dans le premier rapport d'activité annuel.

36. Eu égard au DSRP-3 des autorités et à la note consultative conjointe des services du FMI et de l'IDA qui l'accompagne, il est demandé aux administrateurs s'ils sont d'accord sur les grandes lignes de la présente note, en particulier :

Le DSRP-3 fournit-il un cadre d'ensemble pour la mise en œuvre du programme de croissance et de réduction de la pauvreté de la Mauritanie?

Les chocs exogènes représentent-ils les principaux risques à la réussite de son application?

L'importance donnée à la relance de l'activité du secteur privé est-elle la démarche à suivre pour assurer une réduction durable de la pauvreté?

Les priorités envisagées pour le court terme sont-elles appropriées?